



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-SEPT MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 14 MARS 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, Mme Marielle MERMOUD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Florian GIBIER.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Luc MATTEL (donne pouvoir à Mme Marielle MERMOUD), M. Michel BOUVARD (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : VOTE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'EPIC LES CONTAMINES TOURISME DEL2025-35

Rapporteur : Michel BELIN

Vu la délibération n° DEL2024-136 du 19 décembre 2024, attribuant une subvention de fonctionnement partielle à l'EPIC « Les Contamines Tourisme » pour un montant de 800 000 € ;

Considérant qu'au titre de ses engagements, la commune des Contamines Montjoie se doit d'allouer annuellement les crédits de fonctionnement nécessaires à l'EPIC « Les Contamines Tourisme » ;

Considérant qu'un 1^{er} versement de 400 000 € a été effectué le 20/01/2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **D'ALLOUER** à l'EPIC LES CONTAMINES TOURISME une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2025, d'un montant total de 1 220 000 €.
- **DE VERSER** le solde de la subvention selon les besoins de l'EPIC LES CONTAMINES TOURISME.
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025 du budget général.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID : 074-217400852-20250327-DEL2025035-DE



En Mairie, le 27 mars 2025
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 27 mars 2025
Le Maire,
François BARBIER

An official circular stamp of the 'Mairie de Les Cèpes' with a central emblem, overlaid with a handwritten signature in blue ink. The signature is a long, sweeping stroke that starts from the left and ends with a sharp hook on the right.